

Réf: Dossier 301753

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT AMADOU ET FRERES » en abrégé « S.T.A.F »

Siège ABIDJAN – ADJAME, CITE FAIRMONT, NON LOIN DU COLLEGE MODERNE DANHO PAULIN CLAUDE, ILOT 40, SECTION BL, Lot 00, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 24/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT AMADOU ET FRERES » en abrégé « S.T.A.F »

Objet : - TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN – ADJAME, CITE FAIRMONT, NON LOIN DU COLLEGE MODERNE DANHO PAULIN CLAUDE, ILOT 40, SECTION BL, Lot 00, Ilot 40

Dirigeant(s) M DEMBELE AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02180 du 06/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26490/GTCA/RC/2024 du 06/05/2024

